

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00271

Numéro SIREN : 839 561 651

Nom ou dénomination : THENZO

Ce dépôt a été enregistré le 12/05/2022 sous le numéro de dépôt 1655



THENZO

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

Siège Social : 11 rue Beauregard
82000 - Montauban
RCS Montauban : 839 561 651

RAPPORT <i>du</i> COMMISSAIRE <i>aux</i> APPORTS

55, avenue Louis Bréguet – Bâtiment Hermès – 31400 Toulouse - Tél : 05.82.95.67.90

Société d'expertise comptable inscrite au Conseil de l'Ordre de Toulouse et de commissariat aux comptes
membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

SARL au capital de 7 500 Euros – RCS Toulouse 480 006 998 – N°intracommunautaire : FR 37480006998

Sommaire

1. Présentation de l'opération

1.1 Présentation des parties

1.1.1 Apporteurs

1.1.2 Société bénéficiaire de l'apport

2. Nature, évaluation et rémunération des apports

2.1 Description des biens apportés

2.2 Informations concernant les sociétés dont les titres sont apportés

2.3 Valeur des apports

2.4 Rémunération de l'apport

3. Nos diligences et appréciation sur la valeur des apports

3.1 Diligences effectuées

4. Conclusion

Aux actionnaires,

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'évaluation des apports en nature fait à la SAS THENZO.

1. Présentation de l'opération

1.1 Présentation des parties

1.1.1 Apporteur

Monsieur Didier FARELLA fait apport de la pleine propriété de 3.076.193 actions ordinaires O de la SAS WEARE, société par actions simplifiée au capital de 35.644.615 euros, ayant son siège social 1200 avenue d'Italie – 82000 Montauban, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montauban sous le numéro 814 933 131.

1.1.2 Société bénéficiaire de l'apport

La société THENZO, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, ayant son siège social situé au 11 rue Beauregard – 82000 Montauban, immatriculée au RCS de Montauban sous le numéro 839 561 651.

2. Nature, évaluation et rémunération des apports

2.1 Description des biens apportés

Il est fait apport de 3.076.193 actions ordinaires O en pleine propriété de la SAS WEARE.

2.2 Informations concernant les sociétés dont les titres sont apportés

La société WEARE est une société par actions simplifiée au capital de 35.644.615 Euros divisé en 35.644.615 actions de valeur nominale de 1 Euro.

La société a pour objet, en France et à l'Etranger, directement ou indirectement :

- La fabrication et la commercialisation de toutes pièces et sous-ensembles destinés à l'aéronautique ;
- La prise de participation dans toutes sociétés, ainsi qu'un rôle d'animation et de coordination de ses filiales ;
- Toutes prestations de services se rattachant à ces activités et notamment les prestations d'animation, de conseil en stratégie et en organisation, de conseil en gestion, d'intermédiaire en matière de prise de commandes et de facturation pour le compte des sociétés filiales, d'assistance administrative, comptable, technique, commerciale, formation, marketing et publicité ;
- La participation directe ou indirecte, de la société sous les formes les plus diverses, à toutes opérations se rattachant à l'un des objets précités ;
- et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ou autres pouvant se rattacher aux objets ci-dessus spécifiés.

Pour réaliser cet objet, la société pourra :

- créer, acquérir, vendre, prendre ou donner à bail, avec ou sans promesse de vente, gérer et exploiter, directement ou indirectement, tous établissements industriels ou commerciaux, toutes usines, tous chantiers et locaux quelconques, tous objets mobiliers et matériels ;
- obtenir ou acquérir tous brevets, licences, procédés, et marques de fabrique, les exploiter, céder ou apporter, concéder toutes licences d'exploitation en tous pays ;
- et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, pouvant se rapporter directement ou indirectement, ou être utiles à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ;
- agir, directement ou indirectement, pour son compte ou le compte de tiers et soit seule, en association, participation ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes, et

réaliser, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations rentrant dans son objet ;

- prendre, sous toutes formes, tous intérêts et participations, dans toutes sociétés ou entreprises françaises et étrangères ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires. »

La date de clôture de son exercice social est le 31 décembre.

2.3 Valeur des apports

La valeur des 3.076.193 actions de catégorie O de la SAS WEARE a été fixée à un prix ferme de 11.038.000 Euros, soit une valorisation d'environ 3,59 Euros par action.

La valorisation a été obtenue à partir d'un protocole d'accord signé avec des investisseurs fixant le prix de la SAS WEARE.

2.4 Rémunération de l'apport

Pour le calcul de la rémunération de l'apport, la valeur unitaire de l'action de la SAS THENZO a été fixée à 64 €.

Cette valorisation a été obtenue sur la base des comptes du 31 décembre 2021.

2.4.1 Augmentation de capital

Cet apport, évalué à 11.038.000 Euros, sera rémunéré par la création de 172.468 actions, d'une valeur nominale de 1 Euro, émises par la société THENZO avec une prime d'émission de 10.865.532 Euros.

2.4.2 Aspect fiscaux

Le présent apport est soumis aux dispositions de l'article 150-0 B ter du Code Général des Impôts et fait à ce titre l'objet d'un report d'imposition.

3. Nos diligences et appréciation sur la valeur des apports

3.1 Diligences effectuées

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires, selon les normes de la Compagnie Nationale aux Comptes, pour apprécier la valeur des apports et nous nous sommes fait communiquer tous documents financiers, contrats, calculs et justificatifs de nature à nous éclairer, afin :

- de vérifier la réalité et la propriété des actifs transférés,
- d'effectuer une approche directe de la valeur des apports considérés dans leur ensemble,
- de s'assurer, jusqu'à la date de ce rapport que les événements postérieurs à la date d'effet des apports n'étaient pas susceptibles de remettre en cause l'évaluation retenue.

Pour nous permettre d'apprécier la valeur des apports, nous avons notamment effectué les diligences spécifiques suivantes :

- Nous avons obtenu les comptes des sociétés WEARE et THENZO au 31 décembre 2021 ;
- Nous avons obtenu les éléments relatifs aux transactions à venir sur les actions de la société WEARE ;
- Nous avons obtenu les éléments juridiques relatifs à l'opération (statuts constitutifs, procès-verbal d'assemblée) ;
- Nous avons vérifié l'absence de faits ou d'événements susceptibles de remettre en cause la valeur des apports ;
- Nous avons obtenu une lettre d'affirmation.

3.1 Commentaires

Les méthodes d'évaluation retenues et les calculs qui en découlent sur la base des hypothèses présentées apparaissent appropriés à l'opération qui vous est proposée.

A l'issue de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalies susceptibles d'affecter la valeur des apports, telle qu'elle vous est présentée.

Enfin, les statuts ne stipulent pas d'avantages particuliers. Nous n'en avons également pas relevé.

4. Conclusion

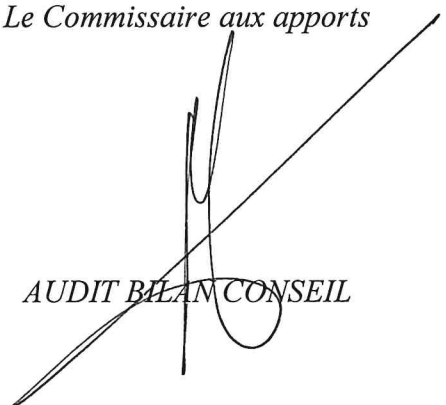
Sur la base de nos travaux, nous concluons que la valeur des apports des 3.076.193 actions ordinaires O de la SAS WEARE pour un montant de 11.038.000 Euros ;

N'est pas surévalué et, en conséquence, que l'actif apporté est au moins égal au montant du capital de la société bénéficiaire des apports, la SAS THENZO, augmenté de la prime d'émission.

Toulouse, le 10 mai 2022

Le Commissaire aux apports

AUDIT BILAN CONSEIL

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the text 'Le Commissaire aux apports' and 'AUDIT BILAN CONSEIL'. The signature is fluid and appears to be a combination of letters, possibly 'M' and 'C'.